



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Trente-septième session

Quito (Équateur), 28 mars - 1^{er} avril 2022

**Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale
(CSA)**

Monsieur le Directeur général de la FAO,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Chers collègues, Mesdames et Messieurs,

1. C'est avec plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui.
2. Je remercie le Gouvernement et le peuple de la République d'Équateur de nous accueillir dans cette belle ville de Quito. Je remercie plus particulièrement Monsieur le Ministre Rubén Flores pour l'excellent accueil qu'il nous a réservé.
3. Pour commencer, permettez-moi d'exprimer ma profonde gratitude au Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu, pour m'avoir invité à participer en qualité de Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) à la présente session de cette Conférence régionale de la FAO, comme il l'a fait pour les autres conférences régionales.
4. Monsieur le Directeur général, je saisis cette occasion pour vous réaffirmer notre détermination à œuvrer à l'accomplissement de l'objectif que nous avons en commun avec la FAO et avec l'ensemble du système des Nations Unies, à savoir parvenir à un monde libéré de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté, en agissant main dans la main, pour *l'amélioration de la production, l'amélioration de la nutrition, l'amélioration de l'environnement et l'amélioration des conditions de vie.*

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Mesdames et Messieurs,

5. Nous nous sommes réunis il y a tout juste deux ans, alors que débutait la pandémie de covid-19. Elle a détruit des vies et aggravé la faim et la malnutrition – puisque le nombre de personnes souffrant de la faim a augmenté de 161 millions –, mais le fait que nous nous réunissions ici en personne à Quito témoigne des progrès, certes lents, mais réguliers, que nous sommes en train d’accomplir dans la lutte contre cette pandémie.

6. Il est regrettable que, alors que nous commençons à voir la lumière au bout du tunnel de la pandémie, le tragique conflit armé en Ukraine nous fasse à présent redouter de possibles conséquences mondiales pour la sécurité alimentaire, alors que des millions de personnes étaient déjà confrontées à la famine ou au risque immédiat de famine, ou se trouvaient en situation d’insécurité alimentaire grave dans plusieurs régions du monde, en particulier en Asie. Ce conflit n’est pas qu’un conflit de plus venant s’ajouter à ceux qui touchent plusieurs pays du monde, de manière tragique et prolongée. Tous les conflits sont regrettables et évitables. Mais celui qui a lieu en Ukraine aura un impact systémique sur la disponibilité, l’accessibilité, l’utilisation et la stabilité des ressources alimentaires. Ce sont les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables, partout dans le monde, qui seront le plus durement frappées. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour réduire au minimum l’incidence de ce conflit en termes de faim et de malnutrition. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour réagir pour sécuriser les récoltes des petits exploitants agricoles et des agriculteurs familiaux et pour accélérer la transition de nos systèmes agroalimentaires, afin que ceux-ci deviennent plus résilients, plus durables et plus inclusifs.

7. Mesdames et Messieurs les Ministres, je salue l’esprit d’initiative dont vous et vos pays respectifs avez fait preuve dans la lutte contre la covid-19 et ses répercussions sur les systèmes agroalimentaires dans votre région. Je ne doute pas que vous serez animés du même esprit d’initiative pour parer aux conséquences de ce conflit sur la sécurité alimentaire.

Monsieur le Directeur général,

Chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

8. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a été créé en 1974 et réformé en 2009 pour servir de plateforme intergouvernementale dans laquelle les gouvernements et l’ensemble des différentes parties prenantes se retrouveraient pour affronter les graves crises alimentaires et les problèmes que pose sur le long terme la réalisation de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour tous. Le CSA a été conçu pour coordonner nos politiques et nous accorder sur des dossiers problématiques.

9. À l’heure actuelle, 133 pays membres de l’ONU sont membres du Comité, dont la plupart des pays de votre région, et collaborent avec des organisations de la société civile, des acteurs du secteur privé, des organisations de peuples autochtones, des associations d’agriculteurs, des organisations philanthropiques, ainsi qu’avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), les institutions financières internationales, le Rapporteur spécial sur le droit à l’alimentation et le système des Nations Unies pour le développement – notamment la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme alimentaire mondial (PAM) et ONU-Nutrition –, pour apporter des solutions aux problématiques complexes de la sécurité alimentaire et de la nutrition, grâce à des systèmes alimentaires durables et inclusifs.

10. En 2009, nos gouvernements ont adopté au sein du CSA des cadres mondiaux de politiques, qui sont autant de pierres angulaires du bon fonctionnement des systèmes agroalimentaires et de notre action en situation de crise. Peuvent être cités, à titre d'exemple de ces cadres, les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées; des recommandations de politiques sur le changement climatique, l'eau, la mise en relation des petits exploitants avec les marchés, et bien d'autres. L'année dernière, les membres du CSA ont adopté les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition et des Recommandations en matière de politiques sur les approches agroécologiques et d'autres approches novatrices.

11. Je me réjouis que la présente Conférence régionale soit axée sur les *quatre améliorations* qui sont au cœur du Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031. Je vais prendre quelques minutes pour vous faire part de quelques illustrations de la manière dont certaines directives de politique générale du CSA peuvent être utilisées comme outils et ressources au service de l'innovation tournée vers les *quatre améliorations* dans vos pays.

Premièrement, l'amélioration de la production:

12. La nourriture que nous consommons dans le monde provient à 80 pour cent de la petite agriculture familiale et de petites et moyennes entreprises (PME).

13. Les agriculteurs familiaux sont la cheville ouvrière de la prospérité rurale, de chaînes de valeur plus résilientes et, généralement, d'une gestion durable des ressources naturelles et des territoires. Ils constituent la cellule de base de systèmes agroalimentaires inclusifs et équitables, pouvant fournir une alimentation saine tout en réduisant la pauvreté dans le continuum rural-urbain. En assurant en outre un travail décent dans les chaînes de valeur, ils sont la clé de la réalisation simultanée de l'ODD 1 (élimination de la pauvreté) et de l'ODD 2 (élimination de la faim). En donnant aux femmes rurales des moyens d'agir, nous avons un impact plus important et, ainsi, nous augmentons nos chances d'atteindre l'ODD 5 (égalité entre les sexes).

14. C'est pourquoi il est capital de mettre les petits exploitants et les agriculteurs familiaux au cœur des interventions mondiales face à la crise actuelle.

15. Les Principes d'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires approuvés par le CSA en 2014 et les recommandations de politique générale du CSA sur la mise en relation des petits exploitants avec les marchés, adoptées en 2016, sont des outils précieux pour accroître leur productivité, leur degré de participation aux chaînes de valeur et leur accès aux marchés.

Deuxièmement, l'amélioration de la nutrition:

16. En février 2021, le CSA a adopté les Directives volontaires sur les systèmes alimentaires et la nutrition, qui visent à aider les pays à éradiquer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes dans le cadre d'une approche axée sur les systèmes alimentaires.

17. Ces Directives comportent de nombreuses recommandations relatives au décloisonnement des politiques ayant trait aux différents secteurs concernés, l'accent étant mis tout particulièrement sur l'alimentation, l'agriculture et la nutrition, ainsi que sur la durabilité sociale, économique et environnementale.

Troisièmement, l'amélioration de l'environnement:

18. Le document du CSA intitulé *Recommandations en matière de politiques – approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition*, adopté en juin 2021, fournit des orientations aux pays et aux parties prenantes en vue de renforcer les approches agroécologiques et d'autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables qui permettent d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

19. Les recommandations qu'il contient soulignent qu'il est primordial d'améliorer la durabilité du secteur agricole et des systèmes alimentaires et nécessaire de diminuer la pression qu'ils exercent sur les ressources naturelles et de réduire leurs effets néfastes sur l'environnement, notamment pour ce qui est du changement climatique, de la biodiversité, de l'eau et des terres.

Quatrième et dernier point, l'amélioration des conditions de vie:

20. Tous nos efforts, malheureusement, demeureront vains s'ils ne respectent pas les droits ni n'améliorent les conditions de vie des travailleurs du secteur alimentaire, des petits exploitants agricoles, des jeunes, des femmes, des populations autochtones et des autres catégories marginalisées.

21. Dans cette perspective, le CSA travaille actuellement à la négociation d'orientations relatives à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes et des filles, et à d'autres, relatives à la participation et à l'emploi des jeunes dans les systèmes agricoles et alimentaires. Je vous encourage à participer activement à ce travail en cours afin de garantir que vos priorités régionales et nationales soient prises en compte.

Mesdames et Messieurs,

22. Si nous voulons réussir à concrétiser les ODD, l'action sur les *quatre améliorations* ne saurait seule suffire.

23. En effet, la nature intégrée des ODD nécessite une intégration de nos politiques dans différents domaines, ainsi que des investissements privés et publics, dans les ministères concernés et les institutions, et du niveau local au niveau national.

24. Dans le domaine agroalimentaire, nous avons beaucoup de chance. Car la terre, les sols, les exploitations agricoles, les paysages et les territoires, les aliments et les régimes alimentaires sont des «intégrateurs» naturels. Les solutions que recèle la durabilité concourent simultanément à la quasi-totalité des ODD.

25. C'est ce que le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 a mis en avant de manière concluante comme approche axée sur les «systèmes alimentaires», nous mettant en garde contre une vision cloisonnée des problématiques: régimes fonciers, sols, biodiversité, climat, paysages, prospérité rurale, justice sociale et autonomisation des petits exploitants et des agriculteurs familiaux.

26. C'est également la raison pour laquelle nous devons réaliser le potentiel que représente le regroupement de nos itinéraires nationaux de réalisation de l'ODD 2 de manière intégrée avec tous les ODD, avec les contributions déterminées au niveau national (CDN) et les programmes d'action nationaux pour l'adaptation au changement climatique.

27. La région Amérique latine et Caraïbes possède une longue tradition d'intégration de ces dimensions par le biais d'approches territoriales et de structures de gouvernance qui relient les ministères, les parties prenantes et la recherche.

Mesdames et Messieurs,

28. Le travail de négociation et d'adoption des directives de politique générale du CSA que je viens d'évoquer s'effectue selon des modalités inclusives, conviant vos hauts fonctionnaires, dans vos capitales, et vos représentants, à Rome, à y prendre part.

29. Il s'agit donc de vos apports et de vos instruments de politiques, que vous pouvez adopter et utiliser dans l'élaboration de vos politiques, stratégies, législations, cadres réglementaires et modèles d'activité.

30. J'invite chaleureusement les pays de la région qui ne sont pas encore membres du CSA à y adhérer, afin de faire partie de cette famille. C'est une démarche simple et gratuite, qui revêt cependant une grande portée.

31. Je pense que le CSA est appelé à jouer un rôle important en tant que plateforme où vous trouverez l'espace nécessaire pour partager vos efforts, mettre en valeur vos réalisations, présenter votre itinéraire national et vos stratégies nationales, partager des enseignements entre régions et parties prenantes.

32. C'est ce à quoi je m'engage et j'espère que vous, nos membres et partenaires, continuerez d'utiliser le CSA de cette manière, en reliant les réalités locales et nationales de vos pays avec l'espace mondial offert par le CSA et en utilisant pleinement les accords que nous concluons dans l'arène mondiale du CSA dans vos politiques et stratégies.

33. Pour conclure, permettez-moi de remercier une fois de plus le Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu, le Bureau régional de la FAO à Santiago du Chili, M. Rubén Flores, de nous avoir accueillis, et vous, Mesdames et Messieurs les Ministres, pour votre soutien indéfectible et votre collaboration avec le CSA.

34. Je vous invite chaleureusement, Mesdames et Messieurs les Ministres, à vous joindre à vos homologues d'autres régions lors de la session annuelle du Comité qui se tiendra en octobre prochain au siège de la FAO, à Rome.

Merci à vous tous.